



UN MANDAT AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ p. 14 à 21



Le Bulletin

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VAULNAVEYS-LE-HAUT

GRAND ANGLE

Budget 2025
p. 10 à 13

VIE DE LA COMMUNE

Point sur les travaux
du centre-bourg
p. 26

VIE DE LA MÉTROPOLE

Valorisation de la Chartreuse
de Prémol
p. 28



CHANGEZ DE POÊLE POUR CHANGER D' AIR

JUSQU'À 30 FOIS MOINS
DE PARTICULES FINES DANS L'AIR

CHANGEZ VOTRE
VIEILLE CHEMINÉE
AVEC L'AIDE DE LA
MÉTROPOLE

+
POUR PROTÉGER
MA SANTÉ
ET CELLE DES
AUTRES

JUSQU'À
5000€
D'AIDES
PUBLIQUES



“
*Construire,
avec vous, un
avenir solidaire,
harmonieux et
respectueux
pour toutes les
générations*
”

Diaporama
Pages 4 > 9

Grand Angle
Pages 10 > 13

Dossier
Pages 14 > 21

Vie de la commune
Pages 22 > 27

Vie de la Métropole
Pages 28 > 29

Associations
Pages 30 > 31

Acteurs éco-locaux
Page 32

Chez nos voisins
Page 33

Infos & carnet
Page 34

Infos pratiques
Page 35

Agenda
Page 36

Chères Vaulnaviardes, chers Vaulnaviards,

Nous entrons dans la dernière année de notre mandat. Après plus de onze ans d'engagement à vos côtés, je souhaite partager avec vous un bilan de notre action municipale à travers ce bulletin. Vous pourrez y mesurer le travail accompli dans de nombreux domaines : petite enfance, enfance, jeunesse, école, logement, santé, mobilités, commerce local ou encore sécurité.

Notre ambition a toujours été d'offrir des services publics de qualité. Cela commence par l'implantation d'infrastructures utiles et durables. Nous avons accompagné des réalisations majeures : la résidence autonomie pour les seniors, la Maison de Santé Pluridisciplinaire, ainsi qu'un cabinet paramédical à Uriage. Au centre-bourg, nous soutenons le commerce local en devenant propriétaire des murs. Nous favorisons la création de logements sociaux. Nous proposons une gamme variée de services dédiés aux 0-17 ans. En matière de sécurité et de secours, la nouvelle caserne des pompiers, implantée sur un terrain plus central, facilite désormais les interventions. Nous avons également soutenu l'installation de la nouvelle brigade de gendarmerie de Saint-Martin-d'Uriage.

L'aménagement des espaces publics fait également partie de nos priorités. L'aire de loisirs, pensée comme un véritable lieu de vie intergénérationnel, en est un bel exemple. À cela s'ajoute la valorisation du centre-bourg, en cours de réalisation : réfection des trottoirs, aménagement du parking des Chanssures, des places du Champ de Foire et Eugène Riband.

Toutes nos actions sont guidées par une volonté forte : préserver notre environnement et répondre aux objectifs du Plan Climat Air Énergie (PCAÉ). Nous poursuivons nos efforts en matière de sobriété énergétique, avec un suivi régulier des consommations. D'ici la fin de l'année, l'ensemble de l'éclairage public et des bâtiments communaux sera équipé en LED. Pour renforcer notre autonomie alimentaire et valoriser nos espaces, nous soutenons l'agriculture locale, en lien avec le Projet Alimentaire Inter-Territorial (PAIT).

Nous œuvrons également à la protection de la forêt, ressource précieuse pour notre commune, par des acquisitions de parcelles visant une gestion durable. Les transports en commun ont été renforcés, et grâce à notre mobilisation, des aménagements cyclables verront le jour dans la Combe de Gières.

Nous n'oublions pas les valeurs de solidarité et l'amélioration des équipements publics. Les vestiaires du stade Daniel Petiot seront rénovés, avec la création d'un vestiaire dédié aux filles. En lien avec un tissu associatif dynamique, la commune propose une large offre d'activités sportives et culturelles pour tous les âges.

Un projet structurant entrera prochainement en phase de travaux : la construction d'un nouveau restaurant scolaire et d'un complexe multi-activités dédié aux activités sportives, comprenant un dojo, un espace pour les jeunes et une salle de réunion mutualisée.

Pour mener à bien ces projets, nous restons vigilants sur la gestion des finances publiques. Nous maîtrisons les dépenses de fonctionnement tout en maintenant notre capacité d'investissement. C'est dans cet esprit que le conseil municipal a voté à l'unanimité une hausse modérée du taux d'imposition, ajustée au niveau de l'inflation.

Comme vous pouvez le constater, ces politiques s'articulent de manière cohérente pour dessiner une commune dynamique, durable et agréable à vivre. Notre engagement demeure intact : construire, avec vous, un avenir solidaire, harmonieux et respectueux pour toutes les générations.

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite à toutes et tous un très bel été.



Si vous voyez ce pictogramme à côté d'un article ou d'une photo, c'est que l'action en question répond à la charte d'engagement « Plan Climat Air Énergie », signée le 16 décembre 2021, avec Grenoble Alpes Métropole.

Jean-Yves Porta
Maire de Vaulnaveys-le-Haut

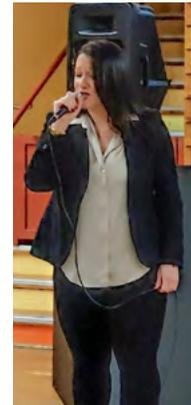


MERCREDI 08 JANVIER

Cérémonie des vœux à la population

SALLE POLYVALENTE

La commune tient à renouveler ses remerciements pour la prestation musicale d'Alexandra.



SAMEDI 15 FÉVRIER

Rencontre intergénérationnelle : jeux de société, fabrication de nichoirs pour oiseaux, goûter crêpes

RÉSIDENCE AUTONOMIE « LE VERNON »

Organisée par le Conseil Municipal des Enfants-Jeunes (CMEJ)



LES 05 ET 19 FÉVRIER

Mois de l'énergie :

- Atelier d'écriture et conte à la Résidence autonomie « Le Vernon »
- Visite guidée de la centrale hydroélectrique de Prémol.

En partenariat avec : Grenoble-Alpes Métropole, Résidence autonomie « Le Vernon », Association des Centres de Loisirs (ACL), le collectif d'artistes « Un euro ne fait pas le printemps », GEG (Gaz et Électricité de Grenoble).



LUNDI 17 FÉVRIER

Réunion publique d'information sur le projet de restructuration de l'ancienne caserne.

MAIRIE



SAMEDI 22 FÉVRIER

Inauguration du Plan Angela & Vernissage de l'exposition « Pose », de Karine CORBIER

PHARMACIE & GRAND CAFÉ

Déployé par Grenoble Alpes Métropole, le dispositif solidaire « ici demandez Angela » vise à offrir des lieux de refuges aux personnes se sentant en insécurité dans l'espace public.



En présence de :

- Gilles STRAPPAZZON, Conseiller départemental de l'Isère
- Corine LEMARIEY, Vice-présidente de Grenoble Alpes Métropole chargée des sports, de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations
- Salima ODRU, Conseillère municipale en charge de l'égalité femmes-hommes
- Amandine MARTINS, pharmacienne



MERCREDI 05 MARS

Installation de nichoirs pour oiseaux dans les arbres

AIRE DE LOISIRS

Par le Conseil Municipal des Enfants-Jeunes (CMEJ)



MERCREDI 26 MARS

Remise des médailles du ski du mercredi

SALLE POLYVALENTE



LUNDI 31 MARS

Visite des services municipaux par les élèves de CM2

MAIRIE – ATELIER DES SERVICES TECHNIQUES



VENDREDI 11 AVRIL

Collecte solidaire en faveur du Secours Populaire de l'Isère

PLACE DU MARCHÉ

Organisée par le Conseil Municipal des Enfants-Jeunes (CMEJ)



MERCREDI 16 AVRIL

Adopte une poule - Saison 7 : remise des poules aux 27 familles

ANCIENNE CASERNE DES POMPIERS



JEUDI 08 MAI

Cérémonie de commémoration de la Victoire du 08 mai 1945

MONUMENT AUX MORTS

En présence de Madame la Députée, Cyrielle CHATELAIN

D'autres cérémonies commémoratives ont eu lieu en début d'année :

- Mercredi 19 mars : journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.
- Dimanche 27 avril : journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.



DIMANCHE 11 MAI

Marché aux plants et vide-greniers

PRAIRIE D'URIAGE

Co-organisé avec l'association « Comité des fêtes » et avec la présence active du CMEJ.



MARDI 13 MAI

Concours des écoles à vélos

GROUPE SCOLAIRE JULES BRUANT

Dans le cadre de la « Faites du Vélo » portée par le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG)



MERCREDI 21 MAI

Fête de la nature

CHARTREUSE DE PRÉMOL

Organisée par le Conseil Municipal des Enfants-Jeunes (CMEJ). En partenariat avec : Office National des Forêts (ONF), l'Association des Centres de Loisirs (ACL) et le Club entomologique Rosalia.

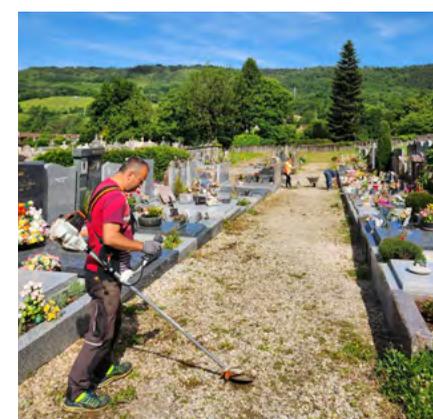


SAMEDI 24 MAI

Journée citoyenne : entretien des espaces publics (désherbage, ramassage des déchets...)

AIRE DE LOISIRS & CIMETIÈRE

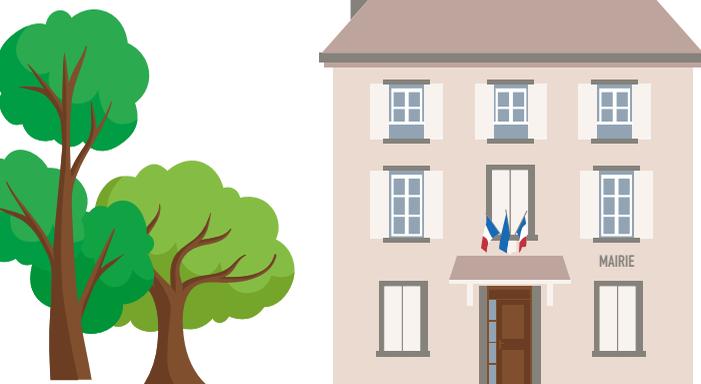
La commune tient à remercier les habitants pour leur participation à l'embellissement de notre cadre de vie.



LE BUDGET 2025

RESTE STABLE ET GARANTIT UN BON NIVEAU D'INVESTISSEMENT

Le budget a été préparé dans un contexte incertain, notamment sur les aides de l'État. En effet, la loi de Finances 2025 n'a été votée que le 14 février, demandant aux collectivités locales de faire des efforts budgétaires. Voté à l'unanimité au Conseil Municipal du 3 avril, le budget de la commune met en exergue la stabilité des dépenses de fonctionnement, notamment dans les charges de personnel et les charges à caractère général. En raison de la baisse des dotations de l'État et de l'inflation, la commune a été contrainte d'augmenter le taux d'imposition de 2%, afin de maintenir une qualité de service public pour la population.



	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes 2025	3 625 126 €	3 425 397 € comprenant l'autofinancement et les subventions
Dépenses 2025	3 625 126 €	3 425 397 €

Les principales dépenses de fonctionnement / investissement sont détaillées en pages 12-13.

Dépenses de fonctionnement

Rémunération du personnel, dépenses d'entretien et de fournitures (notamment des équipements communaux), frais de fonctionnement correspondant aux compétences de la commune (éclairage public, consommations d'eau, propreté urbaine, espaces verts, services périscolaires, prestations de services, etc.).

Dépenses d'investissement

Matériel durable, financement de nouveaux projets, remboursement du capital des emprunts. Investissements portés par Grenoble Alpes Métropole (ex. : voirie, eau et assainissement) et par le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise.

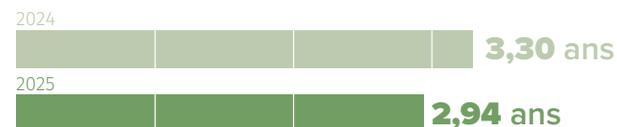
Recettes de fonctionnement

Produits des services (concessions cimetière, redevances d'occupation du domaine public, ski du mercredi, restauration scolaire et autres services périscolaires...), les impôts et taxes, les dotations, les locations immobilières, etc.

Recettes d'investissement

Dotation, subventions et autofinancement.

UN NIVEAU D'ENDETTEMENT EN BAISSÉ



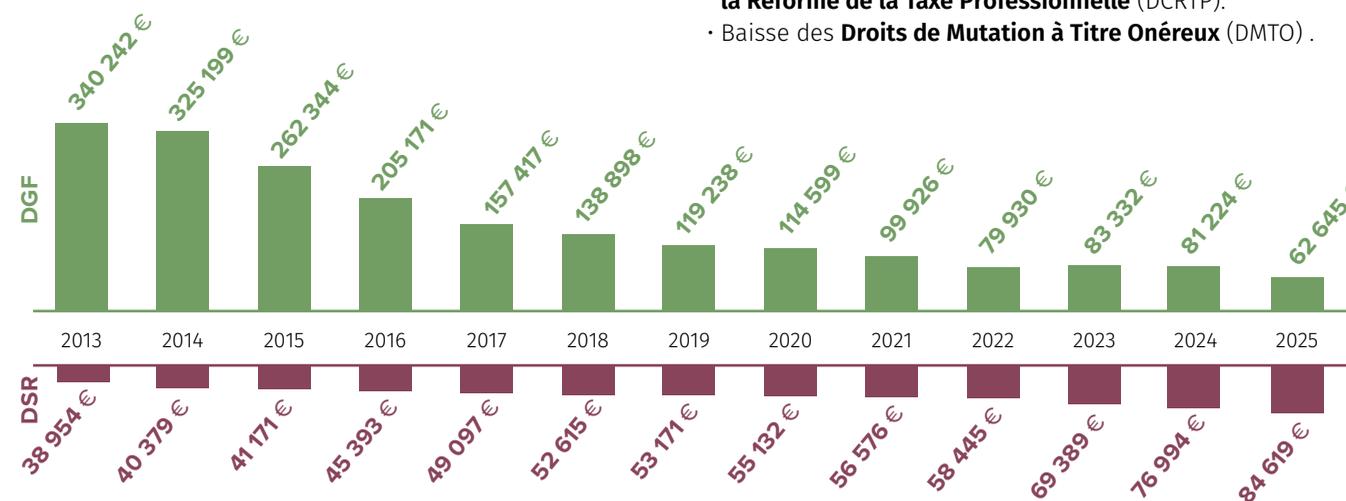
Ce ratio exprime le nombre d'années théoriques qu'il faudrait pour que la commune rembourse l'intégralité de sa dette, si elle y consacrait la totalité de son autofinancement disponible. Exprimé en nombre d'années, ce ratio est une mesure de la solvabilité financière des collectivités locales.

LES CONTRAINTES BUDGÉTAIRES : UNE PRESSION CROISSANTE

Les charges de personnel de la mairie intègrent les évolutions réglementaires et les ajustements organisationnels. À noter pour 2025 : la hausse du taux de la CNRACL (Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales) impacte les charges de personnel à hauteur de + 3%.

Malgré une gestion rigoureuse, la collectivité subit de plein fouet les efforts de rééquilibrage des comptes publics décidés au niveau national :

- Effondrement de la **Dotation Globale de Fonctionnement** (DGF) : une baisse de 543 % depuis 2013.
- En revanche, la **Dotation de Solidarité Rurale** (DSR) est en légère hausse.
- Perte du versement de la **Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle** (DCRTP).
- Baisse des **Droits de Mutation à Titre Onéreux** (DMTO).



RECETTES	2024	2025	ÉCARTS 2024 / 2025	
DGF	81 224 €	62 645 €	- 18 579 €	- 23 %
DSR	76 994 €	84 619 €	+ 7 625 €	+ 10 %
DCRTP	18 868 €	-	- 18 868 €	- 100 %
DMTO	170 399 €	148 386 €	- 22 013 €	- 13 %
TOTAL	347 485 €	295 650 €	-51 835 €	-15 %

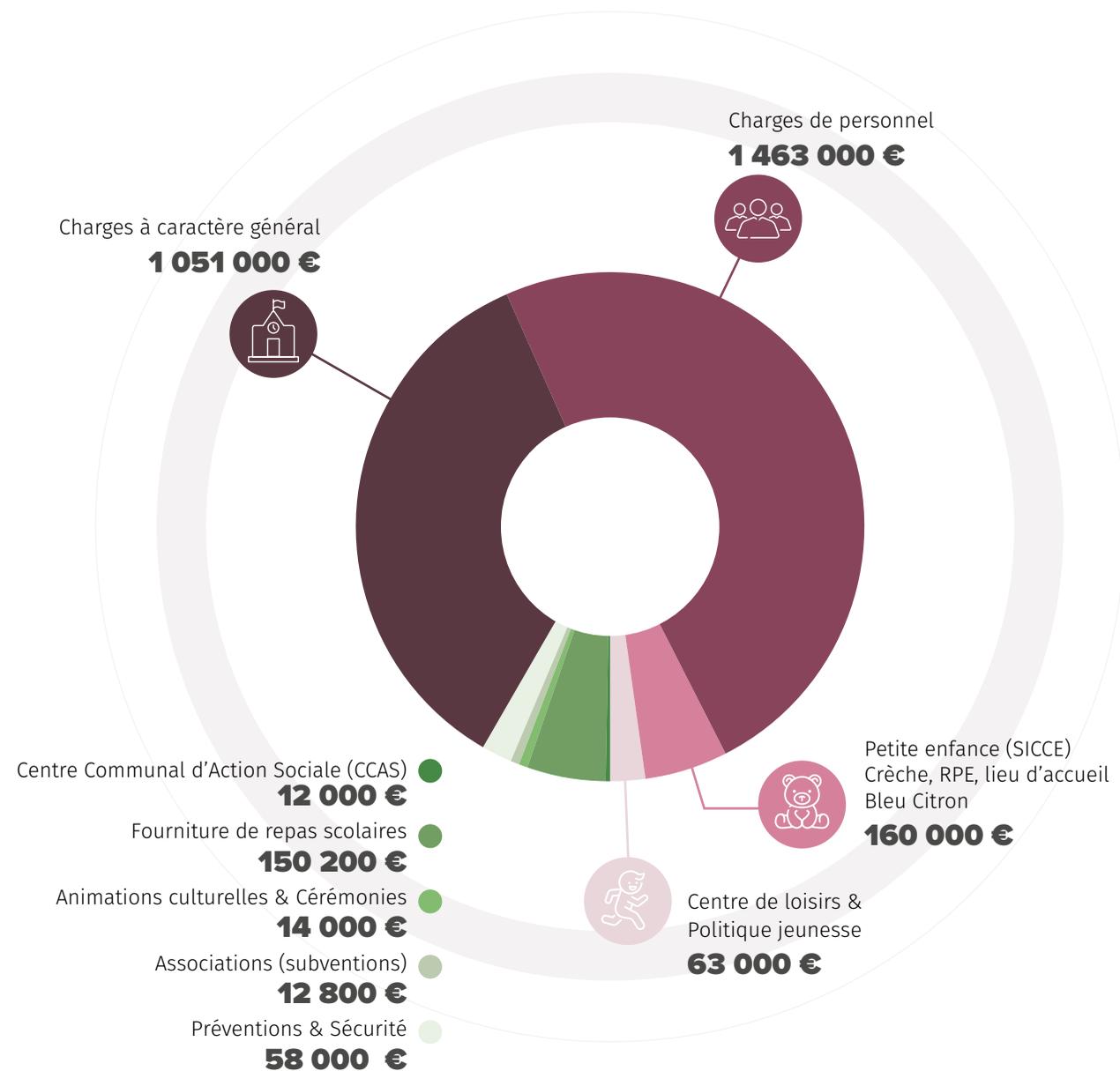
UN TAUX D'IMPOSITION MODÉRÉ

En raison d'une inflation de 1,7 %, la commune a dû augmenter ses taux d'imposition de la taxe foncière bâti et la taxe d'habitation, à hauteur de 2 % chacune.

TAXE	2024	2025
Taxe foncière (bâti)	36,68 %	37,41 %
Taxe foncière (non bâti)	60,59 %	60,59 %
Taxe d'habitation (taux gelé depuis 2019) sur les résidences secondaires	7,61 %	7,76 %

Pour mémoire : depuis 2023, plus aucun foyer ne paie de taxe d'habitation sur les résidences principales. En revanche, les résidences secondaires sont soumises à la taxe d'habitation.

ZOOM SUR : LES PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



ZOOM SUR : LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

3 977 000 €

Création d'une halle des sports et d'un nouveau city-stade



1 729 000 €

Création d'un nouveau restaurant scolaire



115 000 €

Stade Daniel Petiot

- Réfection des vestiaires
- Création d'un vestiaire pour filles
- Remplacement du système de chauffage



1 297 000 €

Cœurs de Ville, Cœurs de Métropole



Avec la participation financière de :

- Grenoble-Alpes Métropole = **954 000 €**
- Syndicat Mixtes des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) = **49 000 €**



UN MANDAT AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

Il est essentiel de faire un point sur les actions réalisées ces cinq dernières années, afin de dresser un bilan fidèle de l'engagement de l'équipe municipale au service de la population. Vivre dans une commune de 4 101 administrés repose sur un équilibre harmonieux entre proximité, convivialité et qualité de vie. Les habitants de Vaulnaveys-le-Haut bénéficient d'un environnement chaleureux où il est facile de tisser des liens, tout en profitant de services adaptés et d'infrastructures accessibles. La taille modérée de la commune permet de favoriser la participation citoyenne et de soutenir les initiatives locales. La proximité des espaces verts et la tranquillité du cadre de vie favorisent le bien-être au quotidien.

MIEUX VIVRE : LES GRANDS PROJETS



BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

Suite au déménagement de la pharmacie, en mars 2021, l'équipe municipale lance un concept innovant avec l'ouverture d'un espace de vente temporaire, en décembre 2021. Cette boutique éphémère de 45 m² permet de dynamiser le commerce local et de donner de la visibilité aux acteurs économiques.

AIRE DE LOISIRS

Située au carrefour des trois hameaux de la commune (Uriage, Belmont, Centre-bourg), ce nouvel espace public accueille un skate-park, un pumptrack, un site d'initiation à l'escalade, un espace détente et un verger partagé. D'une superficie totale de 3 400 m², ce lieu de vie intergénérationnel, initié par le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ), a été construit avec la participation des habitants et a été inauguré le 1^{er} juin 2024.



RESTRUCTURATION DU PÔLE DE VIE DE L'ANCIENNE CASERNE

Ce projet de réhabilitation s'inscrit dans une étude globale de réorganisation des établissements communaux, qui a été initiée en février 2022, en s'appuyant sur une démarche participative. Le lancement de la mission de programmation pour le secteur de l'ancienne caserne a démarré en 2023, suivi d'un concours de Maîtrise d'Œuvre (MOE). En septembre 2024, le lauréat retenu pour la réalisation de ce projet est le cabinet d'architecte Loup Menigoz. Ce projet de grande envergure comprend la création d'un nouveau restaurant scolaire, d'une halle des sports et d'espaces dédiés à la vie associative et de la jeunesse. Les travaux commenceront en fin d'année 2025.

RÉNOVATION DES VESTIAIRES DU STADE DANIEL PETIOT

Les installations actuelles, qui ont plus de 50 ans, sont devenues vétustes et ne répondent plus aux besoins des usagers. C'est pourquoi la commune va réaliser des travaux en fin d'année 2025, avec la création d'un vestiaire dédié aux filles, la réfection des vestiaires actuels dédiés aux hommes et la réfection de la chaufferie.



RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG

En 2022, la commune se lance dans le dispositif métropolitain « Cœurs de Ville, Cœurs de Métropole ». Cette restructuration des espaces publics permettra de rendre le centre-bourg plus accessible et agréable à vivre, en garantissant plus de places aux mobilités douces, aux commerces et à la végétation. Ce projet a bénéficié d'une large concertation citoyenne (réunions publiques, ateliers...), d'avril à septembre 2023. Les travaux ont démarré en novembre 2024 et devraient s'achever au premier trimestre 2026.



PAROLE D'ÉLUE

Lorine BAUDOÏN,
Adjointe au maire en charge des affaires scolaires et de la culture

Pour le groupe scolaire Jules Bruant, le grand projet de mandat concerne la construction d'un nouveau restaurant scolaire. Un chantier d'envergure qui démarra d'ici quelques mois, et qui apportera aux enfants et au personnel un lieu plus spacieux, agréable et parfaitement adapté à leurs besoins. Un environnement amélioré pour tous !

Sur le plan culturel, nous avons souhaité ouvrir l'accès au plus grand nombre, en proposant une palette d'événements et d'activités variés, ou encore en diversifiant le fonds documentaire de la bibliothèque. Destinés à tous les âges et toutes les envies, ces initiatives ont permis à la culture de vivre pour et avec tous les habitants, renforçant ainsi le vivre ensemble.

MIEUX VIVRE : LES GRANDS PROJETS



MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

La commune a accompagné la création de la maison de santé, qui a été inaugurée en octobre 2021.

RÉSIDENCE AUTONOMIE « LE VERNON »

Ce projet a démarré en 2019, quand la commune a cédé le terrain au groupe associatif « Accueil et Confort Pour Personnes Âgées » (ACPPA) et soutenu la création de cet établissement dédié aux seniors. La structure a accueilli ses premiers résidents en novembre 2021.



NOUVELLE CASERNE DES POMPIERS

Avec la participation de Saint-Martin-d'Uriage, la commune a contribué à la création de la nouvelle caserne des pompiers en donnant le terrain au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de l'Isère. Les sapeurs-pompiers ont déménagé en juin 2022 et ce nouveau centre de secours a été inauguré en février 2023.



MIEUX SE DÉPLACER : LES MOBILITÉS

Que ce soit pour se rendre au travail, à l'école, faire ses courses ou simplement profiter des espaces verts, **il est important que les habitants puissent se déplacer facilement, en toute sécurité et dans le respect de l'environnement.** La commune continue de travailler sur des solutions de mobilités adaptées :



CHEMINEMENTS PIÉTONS

Développement des voies piétonnes entre les équipements publics, les commerces et les différents lieux de vie.

SERVICES DE MOBILITÉ

Aménagement et mise en accessibilité des quais bus.
Évolution des services de transports collectifs : fréquences de bus renforcées, covoiturage...
Acquisition de terrains pour implanter des parkings relais.



STATIONNEMENT

Signalisation des aires de stationnement.



PLAN VÉLO

Élaboration d'un plan vélo et sécurisation des itinéraires cyclables, en lien avec la Métropole et les associations d'usagers.



PAROLE D'ÉLU

Éric CHASSERY,
Adjoint au maire en charge de la cohésion territoriale et citoyenne

La commission « cohésion territoriale et citoyenne » a travaillé en lien avec la Métropole pour investir durablement sur les voiries et réseaux de la commune. Cela a permis de lancer le projet majeur de requalification du centre-bourg, dans lequel trois places et la partie centrale de l'avenue d'Uriage ont été retravaillées pour sécuriser les piétons, végétaliser les rues et rendre le bourg plus attractif pour tous. Ces travaux se termineront au 1er trimestre 2026.

Le passage 100 % LED de l'éclairage public et des bâtiments communaux a permis de réaliser des économies d'énergie et de réduire la pollution lumineuse pour le respect de la biodiversité.

Concernant les équipements structurants de la commune, nous travaillons à l'amélioration énergétique et thermique, avec notamment des travaux de rénovation sur ces sites : la partie la plus ancienne de l'école élémentaire, le rez-de-chaussée de la salle Belmont, les vestiaires du stade Daniel Petiot...

ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS



Dans un monde en perpétuelle mutation, et face aux défis environnementaux, la commune s'engage résolument dans les transitions énergétiques et écologiques. Cet engagement se concrétise par des actions durables et adaptées aux enjeux du territoire :

BÂTIMENTS PUBLICS

Poursuite de la rénovation énergétique : salle Belmont, école élémentaire, vestiaires du stade Daniel Petiot...



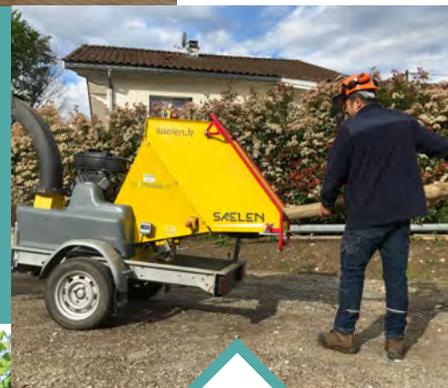
ALIMENTATION DURABLE

Valorisation des repas pour la restauration scolaire et en crèche : produits frais et locaux, lutte contre le gaspillage...

INITIATIVES CITOYENNES

Opérations collectives : « adopte une poule », journée citoyenne.

Information et animation autour des gestes écoresponsables, en partenariat avec la Métropole : « Mois de l'énergie »...



GESTION DES DÉCHETS

Actions de sensibilisation sur la qualité du tri et la réduction/valorisation des déchets : broyeur à végétaux, collectes de textiles, tri des déchets alimentaires...

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Élaboration d'un plan de sobriété.

Passage à 100 % LED de l'éclairage public et des bâtiments communaux.



AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Mise à disposition d'informations sur les dispositifs locaux d'aide à la rénovation énergétique et à la réduction des consommations : Prime Air Bois, dispositif « Mur Mur », thermostat connecté « Voltalis »...



PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES



Notre commune bénéficie d'un cadre exceptionnel, façonné par la nature, les terres agricoles et les espaces boisés. Conscients de ce patrimoine unique, nous plaçons la préservation de ces espaces au cœur de nos priorités. Cet engagement se traduit par une gestion réfléchie de l'urbanisation, un soutien à l'agriculture locale, et des initiatives concrètes destinées à préserver la biodiversité et les équilibres naturels. Parmi nos actions phares :

FORÊT

Gestion durable de la forêt communale pour garantir sa pérennité : acquisition de nouvelles parcelles, plantation de 400 arbres avec le soutien du Département de l'Isère...



AGRICULTURE

Soutien à la création d'une « Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne » (AMAP), « Ça vaut l'navet », favorisant un lien direct entre producteurs et consommateurs.



BIODIVERSITÉ

Actions en faveur de la préservation des milieux naturels, de la faune et de la flore locale : élaboration d'un atlas de la biodiversité communale, lutte contre les espèces envahissantes telles que la chenille processionnaire et le frelon asiatique...



PAROLE D'ÉLU

Yves ARGOUUD-PUY,

Adjoint au maire en charge de l'aménagement du territoire

Au travers d'un Plan Climat Air Énergie ambitieux, la commission « Aménagement du territoire » a contribué à tenir les engagements en matière de développement durable et de transition écologique :

- des mobilités moins émettrices et plus inclusives : mobilités douces (Combe de Gières, covoiturage, ...), transport collectif plus fréquent (ligne 23) et plus accessible (quais adaptés), réserve foncière (parking relais), ...
- des bâtiments communaux audités, des besoins priorités (plan pluriannuel d'investissement), des projets lancés (reconversion de l'ancien centre de secours), ...
- une agriculture et des circuits courts et biologiques soutenus : veille foncière, accompagnement de la création d'une AMAP, prescription de repas bio et végétariens au restaurant scolaire, ...
- une forêt communale gérée durablement (plan d'aménagement 2020-2039), une meilleure cohérence parcellaire (acquisitions foncières), un réseau de desserte amélioré, une forêt plus résiliente (plantations expérimentales) et respectée (conciliation des fonctions et des usages), ...
- une participation proactive aux instances décisionnelles (Grenoble-Alpes Métropole et autres partenaires institutionnels) dans tous les champs d'action susceptibles d'impacter le quotidien et l'avenir des Vaulnaviards (urbanisme, logement, mobilités, risques, environnement, etc.), ...

VAULNAVEYS AU QUOTIDIEN

Nous poursuivons les actions engagées pour renforcer le lien social, soutenir la jeunesse, promouvoir la culture et impliquer activement les habitants dans la vie de la commune.



CRÈCHE & ÉCOLE

Mise en place d'accueils occasionnels à la crèche.

Maintien d'un cadre de vie de qualité à l'école : équipements numériques, activités sportives et créatives.

CULTURE

Diversification du fonds documentaire et mise en place de ressources numérique via la Numothèque.

Organisation d'animations culturelles : contes, ateliers d'écriture, événements thématiques...



ENFANCE & JEUNESSE

Renforcement de l'implication citoyenne des jeunes à travers le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ).

Développement de la politique jeunesse avec la création d'un espace dédié aux 12-17 ans.

VIE ASSOCIATIVE

Accompagnement des associations : mise à disposition d'équipements, appui à la communication.

Dynamisation de la vie locale en partenariat avec les acteurs associatifs : marché de Noël, forum des associations, accueil des nouveaux habitants...



SOLIDARITÉ

Mise en place d'actions solidaires : collectes, initiatives intergénérationnelles...

Sensibilisation aux enjeux du quotidien : cybersécurité, premiers secours, sécurité routière.



FINANCES

Gestion rigoureuse pour garantir une fiscalité stable et responsable.



QUALITÉ DE SERVICES

Les services municipaux ont évolué pour mieux répondre aux besoins des habitants, grâce à une réorganisation interne et une adaptation continue.

Les agents et élus s'engagent au quotidien pour assurer un service public de proximité et faire avancer les projets communaux.



PARTICIPATION CITOYENNE

Association des habitants aux projets majeurs de la commune et renforcement du dialogue citoyen : réunions publiques, temps d'échange et de concertation.



PAROLE D'ÉLUE

Isabelle COURANT

Adjointe au maire en charge de la petite enfance, la jeunesse et la vie associative

Mandat très enthousiasmant pour la commission « Petite Enfance, Jeunesse et Vie Associative », qui a su relever les défis d'une politique ambitieuse : accueils ponctuels à la crèche Pré-en-Bulle pour offrir plus de souplesse aux parents des tout petits ; création d'un service jeunesse pour les adolescents de 12 à 17 ans qui occupent désormais un espace dédié ; création d'une aire de loisirs élaborée sous forme d'un chantier participatif et qui réunit aujourd'hui skate-park, pumtrack et mur d'escalade. Avec ses bancs et ses tables de pique-nique, cet espace se révèle être surtout une véritable aire de vie intergénérationnelle.

Dernier projet en date : la création future d'un dojo et d'une salle omnisport qui permettront de renforcer encore le tissu associatif qui nous est cher, en optimisant les conditions d'exercice des activités et en accueillant de nouvelles pratiques sportives.

VAULNAVEYS AVEC LA MÉTROPOLE & SES VOISINS

En lien étroit avec la Métropole et les communes voisines, nous agissons pour défendre les intérêts des habitants et renforcer la coopération territoriale.



VIE MÉTROPOLITAINE

Représentation active dans les instances métropolitaines, avec une information régulière aux habitants.



LOGEMENTS SOCIAUX

Poursuite de la création de logements sociaux en lien avec la Métropole, dans le respect du territoire.

PRÉVENTION & GESTION DES RISQUES

Mutualisation des services et soutien à la police pluri-communale avec des actions de prévention.

Actualisation du « Plan Communal de Sauvegarde » et exercices face aux risques majeurs.



PAROLE D'ÉLUE

Martine MERMIER

Adjointe au maire en charge de l'action sociale et du CCAS

En lien avec la Métropole de Grenoble, la commune a poursuivi son engagement en faveur du logement social. En 2020, 51 Logements Locatifs Sociaux (LLS) étaient recensés ; ils seront 130 à l'été 2025, avec la livraison de 9 logements à l'entrée sud du village. Inaugurée en 2021, la résidence autonomie « Le Vernon » (50 LLS) permet à de nombreux seniors de rester vivre à Vaulnaveys-le-Haut, dans un environnement adapté et intégré au cœur de la commune. Elle contribue à lutter contre l'isolement et l'inadéquation des logements pour les personnes âgées.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est resté mobilisé tout au long du mandat pour accompagner les plus fragiles : aides financières, visites à domicile, orientation vers les bons interlocuteurs, activation du plan canicule chaque été, animations intergénérationnelles dans le cadre de la « Semaine bleue », voyages, distribution de colis et repas festifs en fin d'année...

*Ressources-Humaines***BIENVENUE À :****Loïc GOUZOU**

Chargé de missions auprès de la Directrice Générale des Services (DGS)

Loïc est arrivé le 31 mars 2025, dans le cadre d'un stage de fin d'études, pour une durée de quatre mois. Il est en appui à la DGS sur des missions administratives variées.

Étudiant en Master 2 « Droit des collectivités territoriales », parcours « Direction et conseil de l'action publique », à l'Université Grenoble Alpes, Loïc a déjà réalisé un stage auprès de la DGS de Monestier-de-Clermont. Puis, il a souhaité poursuivre son expérience professionnelle à Vaulnaveys-le-Haut, pour enrichir ses compétences dans une commune de taille supérieure.

**Fabien DERVILLÉE**

Responsable du pôle technique

Fabien est arrivé le 1^{er} avril 2025, en remplacement de Robin GAUTIER. Il assure la gestion des services techniques municipaux, composés d'une équipe de 4 agents. Il pilote les opérations de maintenance et d'entretien des bâtiments communaux et des espaces publics. Il coordonne les travaux de la commune et il accompagne les projets de rénovation et d'aménagement.

Fabien a réalisé des formations dans les domaines suivants : systèmes électriques et électronique, énergies renouvelables pour le bâtiment, systèmes constructifs bois et habitat. Précédemment, il a travaillé à l'aéroport de Marseille Provence, puis pour des sociétés de charpente.

**Élise REHMET**

Responsable de la bibliothèque

Élise est arrivée le 5 mai 2025, en remplacement de Justine REVEYRAND. Elle assure l'accueil du public, la gestion du fonds documentaire, la programmation culturelle, la communication aux usagers, la relation avec les partenaires du territoire (médiathèque départementale, écoles du groupe scolaire Jules Bruant, centre de loisirs, résidence autonomie « Le Vernon »...) et la coordination de l'équipe de bénévoles.

Diplômée d'un DUT (Diplôme Universitaire Technologique) « Information-Communication, métiers du livre et du patrimoine », Élise a travaillé précédemment pour la médiathèque de Le Gua, puis les bibliothèques d'Eybens et Meylan.

L'ÉQUIPE DE LA BIBLIOTHÈQUE

De gauche à droite :

- Justine, l'ancienne bibliothécaire
- Élise, la nouvelle bibliothécaire
- Jean-Yves PORTA, le Maire
- Agrippine, Catherine, Diane, Catherine, Philippe, Martine, Elisabeth et Nicole, les bénévoles de la bibliothèque
- Marjorie, la Directrice Générale des Services (avant-dernière personne)

*Solidarité***VOYAGE D'AUTOMNE POUR LES SENIORS**

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organise, en partenariat avec le CCAS de Brié-et-Angonnes, un voyage à Vic-sur-Cère (découverte de la Haute Auvergne et du Cantal) du 4 au 11 octobre 2025, pour les seniors de la commune âgés de plus de 60 ans ou 55 ans pour les personnes en situation de handicap.

Programme :

- Jour 1 : trajet aller en car (arrivée en fin de journée à Hôtel Family)
- Jour 2 : Visite de Vic-sur-Cère et château de Pesteils (navette possible pour les non-marcheurs)
- Jour 3 : excursion à Saint Flour et au Viaduc de Garabit
- Jour 4 : excursion à Conques en Aveyron
- Jour 5 : visite avec guide en Périgord (Rocamadour)
- Jour 6 : excursion « La plus belle vallée glacière d'Europe »
- Jour 7 : visite d'une ferme et d'un buron ; puis excursion à Aurillac
- Jour 8 : trajet retour en car

Places limitées (20 places pour Vaulnaveys-le-Haut)
Tarifs selon le revenu fiscal.

Renseignements et inscriptions, suivant le règlement intérieur, jusqu'au 8 août 2025, auprès du CCAS de la commune, aux horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.



*Viaduc de Garabit
(Cantal)*

*Aide à domicile***SERVICES À LA PERSONNE : FAITES-VOUS CONNAÎTRE !**

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) recense les personnes qui interviennent sur la commune dans le cadre de l'emploi direct.

Vous intervenez à domicile pour des prestations de services d'aide à la personne, telles que : toilette, aide au coucher, aide au repas, entretien courant du domicile et du linge, courses, activités, promenades, sorties, accompagnement à des rendez-vous médicaux, démarches administratives... Et vous souhaitez figurer sur la liste du CCAS de Vaulnaveys-le-Haut ?

Contactez la mairie pour avoir plus de renseignements et vous inscrire :

- Mairie - 584 avenue d'Uriage - 38410 Vaulnaveys-le-Haut
- Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- Contact : 04.76.89.18.05 / ccas@vaulnaveys-le-haut.fr

Jeunesse

ESPACES JEUNES : LE LIEU DE RDV DES 11-17 ANS

Situé au cœur du village, l'Espace Jeunes est ouvert tous les mercredis, certains samedis et pendant les vacances scolaires. Il offre aux adolescents de 11 à 17 ans une alternative enrichissante pendant leur temps libre. L'un des piliers de ce service est de donner aux jeunes les moyens de devenir acteurs de leurs loisirs. À travers des ateliers de conception et de création de projets, ils peuvent choisir, organiser et mettre en œuvre leurs propres idées.

Mis à disposition par la municipalité, l'Espace Jeunes a récemment bénéficié de petits travaux de rénovation, par les services techniques de la commune : peinture, installation d'un nouveau lavabo dans les sanitaires, aménagement d'un coin cuisine. Les jeunes sont accueillis dans de bonnes conditions.

Mercredi 21 mai 2025, les jeunes ont invité les élus et les services municipaux à une visite des lieux et une présentation de leurs actions/projets (photo ci-dessous ↓).

**ET CET ÉTÉ ?**

Du 28 juillet au 1^{er} août 2025, 24 adolescents de 12 à 16 ans (2013 - 2009) partiront en Haute-Savoie, à proximité du Lac Léman. Accompagnés par leur animatrice, Alison GARCIA, les jeunes ont construit et planifié leur programme ensemble : baignades, activités sportives et aquatiques, veillées... Et afin de récolter quelques fonds pour réduire le coût du séjour, ils ont tenu des stands hebdomadaire du 28 février, et quelques vieux objets au vide-greniers du 11 mai.

INFO & INSCRIPTION :

Alison GARCIA, animatrice jeunesse : 06 18 37 50 30
alisongarcia.pro@gmail.com



Petite enfance

CRÈCHE : ACCUEILS OCCASIONNELS

Pour la rentrée 2025, il n'y a plus de liste d'attente ; la crèche propose désormais des accueils occasionnels à la journée. Un enfant non scolarisé (initialement non inscrit) peut donc être accueilli en crèche, de temps en temps, lorsque des places sont disponibles.

POURQUOI ?

- Permettre à l'enfant d'être accueilli en collectivité, de manière souple et ponctuelle, en fonction de son rythme.
- Permettre aux parents de bénéficier de temps libre pour leurs démarches, activités...
- Avoir une première expérience en collectivité avant l'école maternelle.

POUR QUI ?

- Les enfants de Vaulnaveys-le-Haut, de moins de 4 ans, non scolarisés.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

- Le tarif horaire est le même que pour l'accueil régulier et tient compte des revenus et de la composition de la famille. Seul le temps d'accueil réalisé sera facturé.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Faire une demande d'inscription auprès du guichet unique : 04.76.78.89.09 (touche 1)
guichetunique@lesicce.fr
- Les coordonnées des familles sont ensuite transmises à la direction de la crèche, qui met à disposition les places disponibles, en fonction des possibilités d'accueil dans chaque unité.
- Le projet pédagogique est pensé de manière à permettre aux enfants accueillis ponctuellement d'avoir des repères et de se sentir en sécurité.
- Afin de favoriser la familiarisation, le parent s'engage à mettre son enfant une demi-journée par semaine. Il sera possible d'avoir plus de créneaux si le taux d'encadrement le permet.

EN SAVOIR +

Crèche Pré en Bulle, Directrice

☎ | 04 76 25 81 80

@ | preenbulle@lesicce.fr

Cadre de vie

MAISONS FLEURIES

L'équipe municipale vous invite à participer à l'opération « Maisons fleuries », une initiative pour le fleurissement des jardins, potagers, balcons, fenêtres des habitations et vitrines des commerces, qui contribue à l'esthétique de la commune.

COMMENT PARTICIPER ?

Remplissez le formulaire d'inscription, avant le 30 septembre, disponible :

- Sur le site internet de la mairie : www.vaulnaveys-le-haut.fr.
- En flashant ce QR Code →
- En mairie, aux horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.



Photographiez vos parterres, jardins, balcons, fenêtres, vitrines... visibles depuis l'espace public. Envoyez vos photos (5 maximum), avant le 30 septembre :

- Par mail : accueil@vaulnaveys-le-haut.fr ;
- Ou à l'accueil de la mairie : photos déjà imprimées par le participant.

Participez à la soirée d'exposition (la date sera communiquée ultérieurement aux participants). **Cette rencontre sera l'occasion d'être récompensé pour votre participation et de partager vos trucs et astuces en matière de « fleurissement durable » :**

- Gestion de l'eau, mulch et paillages, etc.
- Plantes pérennes, vivaces ou indigènes, semences paysannes, fleurissement « comestible », etc.
- Protection des insectes pollinisateurs (zones de BZZZ, ...).

Photo d'un participant de l'édition 2024



Travaux**CŒURS DE VILLE, CŒURS DE MÉTROPOLÉ**

Les travaux de réaménagement du centre-bourg se poursuivent. Depuis le lancement, en novembre 2024, quelques aléas ont retardé certains chantiers, sans impact sur le planning global.

- **Route de Brié** : réfection de la chaussée, amélioration de la gestion des eaux pluviales et apaisement de la circulation.
- **Parking des Chansures** : optimisation du stationnement (26 places dont 1 pour les Personnes à Mobilité Réduite), végétalisation et perméabilité du sol.
- **Avenue d'Uriage (secteur sud : tronçon entre la place Eugène Riband et la route de la Gorge)** : amélioration de la sécurité piétonne, apaisement de la circulation par le recalibrage de la voirie, requalification des revêtements.
- **Place du Champ de Foire** : les travaux ont été stoppés pendant un mois en raison de l'analyse du système racinaire des arbres. La fin du chantier est prévue mi-juillet.
- **Place Eugène Riband** : réalisés en trois phases, les travaux ont démarré fin mai, pour une durée de 5 mois (octobre 2025). Le stationnement ne sera pas impacté avant l'ouverture de la Place du Champ de Foire.
- **Avenue d'Uriage (secteur nord : tronçon entre la route de Brié et la place Eugène Riband)** : les travaux seront réalisés en 2 phases : de juillet à août 2025 ; puis d'octobre 2025 à février 2026.

Fermeture des entreprises pendant une partie du mois d'août. Le planning est susceptible d'évoluer en cas d'intempéries et aléas.

Merci de respecter les places de stationnement réservées aux patients de la Maison de Santé Pluridisciplinaire ainsi qu'aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).



Route de Brié



Avenue d'Uriage



Place du Champ de Foire



Coupure Av. d'Uriage :

- 07 au 14 juillet : au croisement route de la Gorge
- 14 au 21 juillet : au croisement route de Brié

Suivre les déviations indiquées pour les dessertes locales.

Mobilité**AMÉNAGEMENTS ARRÊTS DE BUS : BELMONT LA CHAPELLE ET ALBERGES**

Du 28 au 30 avril, le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) est intervenu sur la commune pour réaliser ces travaux :

- aménagement définitif de l'arrêt de bus « Belmont – La Chapelle ». Pour rappel : il s'agit de l'arrêt de bus principal des enfants de Belmont, qui utilisent les lignes « Sacado », en lieu et place de l'arrêt « Belmont » situé route de Prémol.
- mise en accessibilité de l'arrêt de bus « Alberges », situé dans le rond-point du Golf, en direction de Saint-Martin-d'Hères ;

Belmont - La Chapelle



Alberges

**Biodiversité****PROTÉGEZ LES HÉRISSENS DANS VOTRE JARDIN !**

Le hérisson, espèce protégée par la loi, vit en France en dessous de 1 000 mètres d'altitude, dans les prairies, haies, jardins et zones urbaines. Animal nocturne, il parcourt jusqu'à 4 kilomètres par nuit ! Il hiberne de novembre à février dans un nid de feuilles et reprend ses déplacements au printemps, période où il est souvent victime d'écrasements routiers. En effet, on dénombre chaque année pas moins de 700 000 hérissons écrasés en Europe.

Consciente des enjeux liés à la protection du hérisson d'Europe, la Métropole de Grenoble travaille avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Auvergne-Rhône-Alpes à la mise en place d'un **plan de sauvegarde dédié au hérisson** : le premier objectif a été d'identifier les zones de présence des hérissons (vivants et morts) sur le territoire métropolitain, grâce aux observations des habitants et aux analyses cartographiques de la LPO ; le second objectif porte sur la mise en place d'actions concrètes pour préserver le hérisson lors de ses déplacements.

Pour cela, la LPO a identifié des secteurs comme prioritaires dans certains quartiers pavillonnaires de la commune (Belmont, La Tuilerie, Uriage, les Roux), pour la mise en place de passages pour le hérisson.

L'association, une fois en contact avec les habitants concernés et après leur accord, peut alors intervenir dans les jardins pour réaliser des trous dans les murets et grillages afin d'y laisser un accès assez grand pour que le hérisson puisse se déplacer, de jardin en jardin, sans danger. Ces aménagements ont déjà fait leurs preuves !

Vous êtes concernés par les secteurs ciblés comme prioritaires ? Contactez la LPO et agissez directement pour la protection des hérissons ! isere@lpo.fr



Retrouvez également dans ce document les enjeux liés au hérisson ainsi que des conseils pour sa protection.



Patrimoine

VALORISATION DE LA CHARTREUSE DE PRÉMOL



Intégrée dans la forêt domaniale, le site de la Chartreuse de Prémol est un espace naturel offrant une belle prairie dégagée, vestige du travail de la terre par les moniales (religieuses), qui occupèrent les lieux pendant plusieurs décennies. Le reste de cet espace naturel de deux hectares est occupé par des ruines, inaccessibles, qui accueillent une forêt spontanée dont certains arbres sont assez remarquables.

De 2019 à 2023, la Métropole de Grenoble a réalisé d'importants travaux de valorisation, qui ont eu pour objet de :

- **consolider les voûtes en ruine**, à l'entrée du site ;
- **rénover l'ancienne Porterie** avec la restauration des façades et des murs de refends, la purge des anciens enduits et leur réfection à la chaux, et enfin la construction d'une charpente traditionnelle avec couverture en ardoises naturelles.

Le site a été inauguré le samedi 21 juin 2025.



Ce chantier a coûté 811 000 euros à la Métropole de Grenoble, qui a bénéficié d'une subvention du Département de l'Isère de 228 000 euros. La mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à Bruno MOREL, Architecte du patrimoine et Ingénieur. Les travaux de maçonnerie ont été réalisés par l'entreprise JACQUET. Quant aux travaux de charpente/couverture, ils ont été réalisés par l'entreprise VAGANAY.

BALADES HISTORIQUES

Venez découvrir le site de Prémol et l'histoire de cette Chartreuse féminine fondée en 1234 dans un espace naturel préservé :

- Samedi 12 juillet 2025, de 15h00 à 16h30
- Samedi 09 août 2025, de 15h00 à 16h30
- Samedi 06 septembre 2025, de 15h00 à 16h30

Plein tarif : 9 € / Tarif réduit : 6 €

Sur réservation auprès de Grenoble Alpes Tourisme : www.grenoble-tourisme.com

Pour la 4^e année consécutive, Grenoble-Alpes Métropole fait appel au Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) de l'Isère pour la réalisation d'une mission de médiation environnementale, de mai à septembre, sur les espaces naturels métropolitains et les réserves naturelles régionales du territoire.

Paires de jumelles en bandoulière, guide des bonnes pratiques dans le sac à dos et tee-shirt jaune marqué de leur fonction et des partenaires de l'opération, les médiateurs environnementaux ont pour mission de sensibiliser les promeneurs et autres usagers (pêcheurs, sportifs...) à la biodiversité et au respect des règles en vigueur.

Mobilité

REJOIGNEZ LES COMMUNAUTÉS DE COVOITURAGE AVEC M COVOIT' POUCE

Proposé par le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG), ce service de covoiturage gratuit est idéal pour vos déplacements du quotidien. Des points d'arrêt sont installés au bord des routes : le véhicule peut alors s'arrêter en sécurité pour prendre en charge un passager. Des panneaux lumineux, avec boutons-poussoirs permettant d'afficher une destination sur l'écran, complètent le dispositif à certains arrêts.

CONDUCTEURS & PASSAGERS :

- Inscrivez-vous au service : www.mobilites-m.fr/mcovoitpouce/inscription
- Trouvez un point d'arrêt près de chez vous : pass.mobilites-m.fr
- Partagez vos trajets sur l'application « Signal ». Plusieurs groupes de conversations correspondant à des « lignes de covoiturage » spécifiques (exemple : « Saint Martin d'Uriage – Vaulnaveys – Vizille ») permettent aux usagers de discuter et d'organiser des trajets. Pour obtenir les liens, RDV sur le site Internet de la mairie.

PASSAGERS :

- Rendez-vous à un point d'arrêt
- Indiquez votre destination grâce à votre pancarte ou au panneau à bouton-poussoir
- Montez avec un conducteur

CONDUCTEURS :

- Récupérez votre macaron « Conducteur M Covoit'Pouce » à l'accueil de la mairie
- Restez attentifs aux personnes présentes sur les points d'arrêt
- Arrêtez-vous si le passager souhaite aller dans la même direction que vous

EN SAVOIR ⁺⁺

 | www.mobilites-m.fr/m-covoit-pouce
 | M covoit'Pouce



↑
Liens vers les groupes de discussions «Signal».



Espaces naturels

DES MÉDIATEURS POUR SENSIBILISER LE PUBLIC À LA NATURE

Ces espaces naturels, qui abritent une faune et une flore nombreuses, sont en effet très fréquentés l'été. Castors, hérons cendrés et libellules doivent alors cohabiter avec la présence humaine qui vient impacter leur fragile habitat. À cela s'ajoutent les chiens non tenus en laisse, perçus comme des prédateurs par les animaux sauvages, qui nuisent à la reproduction.

Sur le site de la Chartreuse de Prémol, le risque provient surtout des barbecues. Les deux médiateurs rappellent alors les bonnes pratiques pour éviter le risque d'incendie.

Antoine & Nicolas : été 2023 →



*Club Les Gourlus***UNE SORTIE MÉMORABLE DANS LA DRÔME**

Pour la première sortie de l'année, organisée par Jean et Margot, il a fallu commander un car à étage pour transporter les 87 seniors du Club Les Gourlus. Direction la Drôme provençale, avec la visite d'une fromagerie et de son élevage de chèvres à Montmiral. Après avoir dégusté fromage et saucisson de chèvre, les Vaulnaviards ont repris la route pour Saint-Donat-sur-l'Herbasse, où

les attendaient les cuisses de grenouilles de La Table de Jean-Jacques, au bord d'un étang. Ils ont ensuite repris la route pour visiter l'envoûtant jardin ferroviaire musical de la commune de Chatte. Les Gourlus ont passé une bonne journée et sont enchantés de ces visites.

*Union Des Commerçants d'Uriage (UDCU)***UNE FÊTE DES COMMERÇANTS ANIMÉE**

Samedi 17 mai 2025, l'UDCU a tenu sa traditionnelle fête des commerçants en proposant plusieurs animations : spectacle de cirque sur la Place des Roses, activités festives (quiz musical et jeux en bois) sur la Place de la Chapelle et promenades à poneys dans le parc d'Uriage.

L'association tient à remercier les boulangeries « Les 3 Elles » et « La Marmolada », qui ont confectionné de belles brioches pour le goûter. La tombola a couronné six gagnants, qui ont chacun reçu un sac rempli de cadeaux offerts par les différents commerçants.

Prochain RDV : dimanche 13 juillet pour le feu d'artifice.

*Agir à Vaulnaveys dans un Esprit Citoyen (A.V.E.C)***RETOUR SUR LA JOURNÉE ÉCO-CITOYENNE « ÇA ME DIT CHAMPÊTRE »**

Samedi 24 mai 2025, l'association A.V.E.C a accueilli une belle journée éco-citoyenne, organisée en partenariat avec la commune voisine de Saint-Martin-d'Uriage. Sous un soleil généreux, habitants et associations se sont retrouvés pour célébrer l'engagement local en faveur de l'environnement et du vivre ensemble.

Au cœur de cette journée : la mise en valeur des savoir-faire locaux et des initiatives durables. Plusieurs ateliers participatifs ont rythmé l'événement, mêlant sensibilisation au tri, créations à partir de matériaux recyclés, jardinage naturel, création de nichoirs, découverte des mobilités douces... Les artisans et producteurs locaux ont également répondu présents, proposant démonstrations et ventes de produits issus d'une démarche éthique et responsable.

Un moment convivial et fédérateur, qui a renforcé les liens entre les deux communes et rappelé combien les gestes du quotidien peuvent contribuer à préserver notre environnement. L'expérience sera renouvelée pour la prochaine édition.

L'association AVEC vous présentera lors du forum des associations, le samedi 6 septembre, la programmation pour la rentrée 2025/2026.



EN SAVOIR ++ | 04 58 00 54 52

*Association des Parents d'Élèves (APE)***ET SI VOUS FAISIEZ PARTIE DE CEUX QUI FONT BOUGER L'ÉCOLE ?**

Vente de raviolis, de savons, organisation du carnaval ou de la kermesse... Derrière tout ça, il y a l'APE ! Notre mission ? Soutenir les projets des écoles et créer du lien entre parents, enfants et enseignants.

L'APE, c'est deux pôles :

- La partie animation, qui organise des événements pour financer les sorties, spectacles ou le matériel pédagogique.
- Les parents délégués, qui représentent les familles aux conseils d'école.

Pas besoin de tout faire ! On peut s'investir dans l'un ou l'autre, selon ses envies. Même un petit coup de main ponctuel est précieux.

Plusieurs parents du bureau partent cette année : leurs enfants passent au collège. Un immense merci à eux ! Et si c'était votre tour ?

L'assemblée générale aura lieu le jeudi 18 septembre à 18h30 (salle plurivalente de l'école élémentaire). Ce sera l'occasion d'en savoir plus sur le fonctionnement de l'APE... et peut-être de vous lancer !



Créations sur mesure

ATELIER BOURGEOIS : TRICOT ET CROCHET



Passionnée depuis plus de 20 ans par l'univers du tricot et du crochet, Anaïs BOURGEOIS crée des accessoires uniques et entièrement faits main. Chaque pièce marie la noblesse des matières naturelles à des couleurs modernes, pour des créations élégantes et durables. Depuis 2025, Anaïs dispose d'un atelier et d'une boutique en ligne pour créer et vendre ses articles.



EN SAVOIR ++

- | www.atelierbourgeois.fr
- | [Atelier Bourgeois](https://www.facebook.com/AtelierBourgeois)
- | [@atelierbourgeois](https://www.instagram.com/atelierbourgeois)
- | 06 60 13 68 20
- | atelierbourgeois@icloud.com

Développement personnel

CHANGER DE VIE... OU CHANGER MA VIE ?

À travers son ouvrage, Marie-Isabelle PIEL vous invite à mener une véritable exploration de votre intériorité pour définir un cap, votre cap. Elle vous propose de vous mettre en chemin pour aller plus ou moins loin, plus ou moins vite, en fonction de ce qui est juste pour vous. Un guide précieux pour redonner du

sens à votre vie, grâce à des outils, des témoignages, ainsi qu'une analyse des freins et des facteurs de succès pour mener à bien votre changement de vie.

Le livre est disponible notamment à la librairie de Vizille : « La Page d'Accueil » (93 Rue Général de Gaulle).



Chauffage & Cuisine

APPORTEZ DE LA CHALEUR DANS VOTRE LOGEMENT !



Habitant de la commune, Timothé HUET intervient à votre domicile pour :

- l'installation et l'entretien d'appareils de chauffage : cheminées et inserts (standards ou sur mesure), poêles à bûches-granules ;
- la pose de cuisines.



EN SAVOIR ++

- | www.duocheminees-grenoble.com
- | 07 88 29 97 59
- | timotheehuet@gmail.com

Saint-Martin-d'Uriage

DU NOUVEAU CÔTÉ CULTURE !

Le centre culturel a changé de nom et s'appelle désormais « Centre culturel Jeannine Creissels », un bel hommage à la première femme à avoir été élue maire sur la commune, de 1995 à 2008. Pas d'inquiétude : seul le nom a évolué, l'esprit du lieu et la richesse de la programmation restent les mêmes ! Nous continuons à vous accueillir avec la même passion pour la culture et la création pour découvrir du spectacle vivant et des expositions à côté de chez vous !

www.culture-smu.fr

Et pour bien démarrer la nouvelle saison, notez les 26 et 27 septembre dans vos agendas ! Le vendredi 26, la présentation de la saison culturelle sera accompagnée d'un vernissage d'exposition en musique. Le lendemain, samedi 27 septembre, rendez-vous sur la place à Pinet d'Uriage pour un duo de cirque tout-terrain en plein air. Pour lancer la saison en beauté, deux événements festifs et chaleureux auxquels tous les Vaulnaviards peuvent participer !

EN SAVOIR ++

- | culture@mairie-smu.fr
- | www.culture-smu.fr
- | 04 76 59 77 11



Chamrousse

UNE FUTURE MAISON DES JEUX OLYMPIQUES

Chamrousse se rappelle son passé olympique et souhaite continuer à faire vivre l'esprit des Jeux. Sur le site de la Croix de Chamrousse, l'ancien bâtiment météo, déjà transformé avec un belvédère en rooftop et l'installation d'une tyrolienne, va connaître une nouvelle vie.



Dès cet été, il sera rénové pour accueillir la Maison de l'Olympisme, un nouvel espace dédié à cet héritage unique. Ce projet est mené en étroite collaboration avec le Musée Dauphinois : la collection présentée lors du cinquantenaire des Jeux d'hiver de 1968 servira de base à la future exposition. Accessible librement pendant les périodes d'ouverture de la tyrolienne, la Maison de l'Olympisme viendra enrichir les aménagements de ce site emblématique, au plus grand plaisir de tous.



Juste à côté, le bâtiment de TDF (TéléDiffusion de France) fera lui aussi peau neuve cet été. Ainsi, c'est l'ensemble du site de la Croix de Chamrousse qui aura été rénové, dans une dynamique mêlant patrimoine, sport et découverte.

EN SAVOIR ++

- | www.chamrousse.com
- | www.facebook.com/Chamrousse

Santé & Environnement

LUTTE CONTRE LES ESPÈCES NUISIBLES !



Ambrosie, chenille processionnaire, frelon asiatique, moustique tigre, scolyte, tique... Prèsentes sur notre territoire, ces espèces portent atteinte à la santé publique, à la protection de la flore et de la faune et aux activités agricoles et forestières. Restez attentifs et vigilants ! Toutes les informations sont disponibles sur le site Internet de la mairie et de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne Rhône-Alpes.

EN SAVOIR +

- www.vaulnaveys-le-haut.fr
- www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

Sécurité

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV)

Pendant votre absence, la police peut assurer des passages réguliers à votre domicile, de jour comme de nuit. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, cambriolages, etc.). Pour bénéficier de ce service :

- Complétez le formulaire « avis d'absence », disponible à l'accueil de la mairie ou téléchargeable sur le site Internet : www.vaulnaveys-le-haut.fr (rubrique « vos démarches »).
- Transmettez l'avis d'absence, au moins 48 heures avant la date de votre départ, directement à la police pluri-communale (police@mairie-saintmartinduriage.fr) ou à l'accueil de la mairie.

CARNET

NAISSANCES

- RAMBERTI Gabriel**, Léo, Marcus né le 24 janvier 2025
- LACHISE Nina**, Charlie née le 12 mai 2025
- ALAMOME Clément**, Pierre né le 18 mai 2025

MARIAGES

- THOMASSON Muriel**, Danièle, Andrée et **DURAND-BERTHOLET Frédéric**, Jean, Marie le 10 mai 2025
- VAN HAESEBROECK Marie** et **MARECHAL Pierre**, Marie, René, Robert le 14 mai 2025
- SEGURA-GEORGY Christel** et **LE COUSTURIER DE COURCY Marc** le 07 juin 2025

DÉCÈS

- BERTHET Gérard**, Gilbert le 04 décembre 2024
- OSLAWSKA Olga** épouse DABADIE le 10 décembre 2024
- CARLIN Jean-Michel**, Gilbert, Fortuné le 21 décembre 2024
- ANNEQUIN Geneviève**, Marie, Madeleine épouse BOYER le 31 décembre 2024
- NEYTON Madeleine**, Veuve MEUNIER le 05 janvier 2025
- CONTET Hubert**, Alphonse, Claude le 10 janvier 2025
- THIBERT Albert**, Auguste le 21 janvier 2025
- WRIGHT Albert**, Ferdinand le 24 janvier 2025
- CALIOSP Jean**, Charles, Évariste, Antoine le 25 janvier 2025
- LARGE Mireille** Veuve GUICHOUX le 25 février 2025
- MESSE Agnès**, Marie, Lucie Veuve HATTON le 05 avril 2025
- VILLETON-PACHOT Pierre**, Raymond, André le 07 avril 2025
- MARTEL Annie**, Clémence le 09 avril 2025
- LAURENS Gilles**, Alain le 19 avril 2025
- LAIGNEAU Jean**, Eugène, Clément le 26 mai 2025
- LALAOUX Pascal**, Simon le 02 juin 2025
- SALIN Claude**, Pierre, Henri le 09 juin 2025
- BESSON Marie**, Louise, Émilie, Marcelle le 13 juin 2025
- TARRAJAT Bernard**, Paul le 13 juin 2025

* Pour information: nous suivons les prescriptions inscrites sur les avis de naissance que nous recevons des communes de naissance c'est pourquoi votre enfant n'apparaît peut-être pas sur ce bulletin.

Au 1^{er} janvier 2025, la commune compte

4 101

HABITANTS



NUMÉROS D'URGENCE

- Police pluri-communale : **04 76 89 54 07**
- Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU) : **15**
- Gendarmerie – Signaler une infraction : **17**
- Pompiers – Accident ou situation de péril : **18**
- Urgence SMS - Pour les personnes sourdes ou malentendantes : **114**
- Enfance maltraitée : **119**
- Violences conjugales : **3919**



ENCOMBRANTS

- La Métropole propose un service de collecte des objets volumineux en porte-à-porte, gratuit et sur rendez-vous :
- en ligne sur : demarches.grenoblealpesmetropole.fr
- ou par téléphone : 0 800 500 027 (appel gratuit à partir d'un poste fixe, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h).



RAMASSAGE DES POUBELLES

- Ordures ménagères (poubelle grise) : mardi - 7h à 14h
- Emballages et papiers (poubelle verte) : jeudi - 7h à 14h
- Déchets alimentaires (poubelle marron) : jeudi - 5h à 12h

RETRAIT SACS DE DÉCHETS ALIMENTAIRES

- Avec bio-seau : mairie
- Sans bio-seau : boulangeries « Le goûter d'Alexandre » et « Les 3 Elles »

DÉCHÈTERIE

- Du 1^{er} juillet au 31 août 2025 :
- Lundi au vendredi : de 08h15 à 15h00
- Samedi : 08h15 à 12h00 / 13h00 à 17h00
- Avant de vous rendre en déchetterie, vérifiez les informations sur : grenoblealpesmetropole.fr/decheterie.



EAU

- Problème technique & Démarches administratives : 04 85 59 50 00
- Astreinte eau potable et assainissement (soir et week-end et uniquement en cas de nécessité pour une intervention urgente) : 04 76 98 24 27
- +INFOS : grenoblealpesmetropole.fr/eau



VOIRIE

- 0 800 500 027
- Signaler un problème : grenoblealpesmetropole.fr/voirie



ÉLECTRICITÉ

- En cas de coupure d'électricité, appelez le numéro de dépannage au 09 72 67 50 38.



MAISON MÉDICALE DE GARDE DE VIZILLE

- 04 76 08 47 09 / 101 rue du 19 mars 1962
- Lundi à vendredi : 20h00 à 23h59
- Samedi : 12h00 à 23h59
- Dimanche : 08h00 à 23h59



DON DU SANG

- Le prochain don du sang aura lieu : 15 décembre 2025, à la salle polyvalente.
- Prenez RDV en ligne : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



RELAIS PETITE ENFANCE

- Permanences sur rendez-vous uniquement :
- Lundi : de 15h à 18h à Champ-sur-Drac
- Vendredi : de 13h à 16h à Vizille
- +INFOS : 04 76 78 89 09 / rpe@lesicce.fr / www.lesicce.fr



RELAIS POSTE

Point relais de la Poste au tabac presse du centre-bourg.



FOURRIÈRE

Auprès de la mairie : 04 76 89 18 05



CONSULTANCES ARCHITECTURALES

Informations et rendez-vous auprès de la mairie : 04 76 89 18 05 / accueil@vaulnaveys-le-haut.fr



ADIL 38

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement en Isère est là pour vous apporter un conseil complet et gratuit sur toutes les questions juridiques, réglementaires ou fiscales relatives au logement. +INFOS : 04 76 53 37 30 / www.adil38.org



CONSULTANCES ÉNERGÉTIQUES

L'ALEC vous propose de rencontrer gratuitement des conseillers qui étudieront avec vous les possibilités d'amélioration énergétique de votre logement. +INFOS : 04 76 00 19 09 / www.alec-grenoble.org



BON VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage sont autorisés aux particuliers qu'aux horaires suivants :

- jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
- samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.



TRANSPORTS

- **23** : Vizille - Le Péage / Saint-Martin-d'Hères - Bibliothèques universitaires
- **69** : Vaulnaveys-le-Haut - Belmont la Chapelle / Saint-Martin-d'Hères - Bibliothèques universitaires
- **Sacado 403** : Écoles « Jules Bruant »
- **Sacado 182-282-187** : Vizille - Collège « Les Mattons » & Lycée « Portes de l'Oisans »
- +INFOS : www.reso-m.fr



COMMUNICATION

Vous pouvez suivre l'actualité de la commune sur les supports digitaux :

- Site Internet : www.vaulnaveys-le-haut.fr
- Réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Youtube
- Panneaux lumineux à messages variables



MÉDIATEUR CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences et rendez-vous à la mairie de Vizille les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois entre 14h et 17h. Prise de rendez-vous au 04 76 78 99 00.



AVOCAT CONSEIL

Permanence gratuite une fois par mois, en mairie, le samedi matin de 8h30 à 11h30. Prise de rendez-vous au 04 76 89 18 05.



LISTES ÉLECTORALES

Vous venez de vous installer sur la commune ? Pensez à vous inscrire sur les listes électorales. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domiciliation dans la commune.



RECENSEMENT CITOYEN

Tout jeune français de 16 ans doit se faire recenser (dans les 3 mois de la date d'anniversaire) auprès de la mairie de son domicile (service gratuit). Documents à fournir : livret de famille, carte d'identité et justificatif de domicile récent (moins de 3 mois).



JUILLET

Samedi 05

- Tournoi de volley sur herbe (SMU)
- Grimpée cycliste (Uriage - Chamrousse)

Dimanche 06

- Fête de la transhumance (Chamrousse)
- Yoga au parc (Uriage)

Vendredi 11

- Cinétoile (SMU)

Samedi 12

- Balade historique à Prémol (VLH)
- Bal folk « Les enCHANTÉS » (Chamrousse)

Dimanche 13

- Fête Nationale : bal & feu d'artifice (SMU & Chamrousse)

Du 13 au 20

- Tournoi international de tennis (SMU)

Mardi 15

- Concert : Les z'enchanteuses (Chamrousse)

Mercredi 16

- Siestade - Chorale par « Les enCHANTÉS » (Chamrousse)
- Piano-bar karaoké des chefs « Les enCHANTÉS » (Chamrousse)

Samedi 19

- UT4M (Uriage - Chamrousse)
- Concert : Les enCHANTÉS » (Chamrousse)

Dimanche 20

- La Récré des mômes (Uriage)

Mardi 22

- Concours de pêche (Chamrousse)
- Cinétoiles en Grésivaudan (Chamrousse)

Vendredi 25

- Tournois de bridge (Chamrousse)

Samedi 26

- Randonnée : forêts et oiseaux de montagne (Chamrousse)
- Ultra bike session (Chamrousse)

Dimanche 27

- Concours de pétanque (Radio passion)
- Concours de pêche (Chamrousse)

Lundi 28

- Concert du cœur ukrainien « Moravski » (Chamrousse)

Samedi 02

- Concert flottant : « PianO du lac » (Chamrousse)

Dimanche 03

- Yoga au parc (Uriage)

Week-end du 02-03

- Festival « Chamrousse en piste »

Mercredi 06

- Conte musical : « Les bouclettes de Pépette » (Chamrousse)

Jedi 07

- Randonnée : forêts et oiseaux de montagne (Chamrousse)

Samedi 09

- Balade historique à Prémol (VLH)
- Concert de musique classique (SMU)

Week-end du 09-10

- Fête du bois (Chamrousse)

Mercredi 13

- La Récré des mômes (Uriage)

Du jeudi 14 au samedi 16

- Slack days (Chamrousse)

Vendredi 15

- Vide-grenier (Chamrousse)
- Fête de la bière (Chamrousse)

Dimanche 17

- Marché artisanal des créateurs (SMU)

Vendredi 22

- Échappée belle - Ultra trail de Belledonne (SMU & Chamrousse)

Dimanche 24

- Concours de pêche (Chamrousse)

Dimanche 31

- Foire agricole de Pinet (SMU)
- Concours de pétanque (Radio Passion)
- Cha'Ramasse : montagne zéro déchet sauvage (Chamrousse)

Lundi 1er

- Rentrée scolaire (écoles Jules Bruant)

Samedi 06

- Balade historique à Prémol (VLH)
- Forum des associations (VLH & SMU)

Week-end du 06-07

- Festival « Uriage en Voix » (SMU)

Week-end du 13-14

- Uriage trail Belledonne (SMU)

Samedi 20

- Marché fermier (VLH)

Week-end du 20-21

- Journées Européennes du Patrimoine (VLH & SMU)

Dimanche 21

- Uriage aux jardins (Uriage)
- Stage de yoga (Yog'art Envie)

Vendredi 26

- Vernissage : exposition « Voilà pour l'entrelacs » (SMU)
- Concert : « Loma Loca » (SMU)

Samedi 27

- Cirque tout-terrain en plein air : « Duo Kilombo » » (Pinet - SMU)
- Film sur la forêt (AVEC)

Dimanche 28

- Vide-grenier (UDCU)
- Trails des lacs de Belledonne (Chamrousse)
- Atelier (Faire et Grandir)

AOÛT

SEPTEMBRE

AVEC: Agir à Vaulnaveys dans un Esprit Citoyen
SMU : Saint-Martin-d'Uriage
VLH : Vaulnaveys-le-Haut
UDCU : Union Des Commerçants d'Uriage



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :

- > Instagram : vaulnaveys_le_haut
- > Facebook & Youtube : Vaulnaveys-le-Haut officiel
- > LinkedIn : commune de vaulnaveys-le-haut

À NOTER

BIBLIOTHÈQUE

Mardi, mercredi, vendredi : 16h30-19h00

Samedi : 10h00-12h00

Fermée les samedis des vacances scolaires et les jours fériés.

En août, ouverture uniquement

le vendredi, de 16h30 à 19h00

71 imp. du Champ de Foire - 04 76 89 25 05

www.bibliotheque-vaulnaveyslehaut.fr

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

06 21 33 12 82

Du lundi au vendredi :

07h15 à 08h30 / 16h30 à 18h15

CRÈCHE : ACCUEILS OCCASIONNELS

04 76 25 81 80 / preenbulle@lesicce.fr

CENTRE DE LOISIRS (3-13 ANS)

Le mercredi et les vacances scolaires de 8h00 à 18h00.

ESPACE JEUNES (11-17 ANS)

Le mercredi de 14h00 à 18h00. Les vacances scolaires de 10h00 à 18h00.

Le 1^{er} samedi du mois.

MARCHÉ

Tous les vendredis de 16h00 à 20h00, place Eugène Riband.

ATTENTION : à partir du 11 juillet, le marché se tiendra sur la place du Champ de Foire.

SERVICES TECHNIQUES

Du 16 juin au 14 août, l'équipe terrain travaillera de 06h00 à 13h00 (horaires d'été)

Le Bulletin VAULNAVEYS-LE-HAUT n°102

Bulletin municipal édité par

la commune de Vaulnaveys-le-Haut

N°102 - JUIN 2025

Directeur de la publication : Jean-Yves PORTA, Maire

Comité de rédaction :

Jean-Yves PORTA, Lorine BAUDOIN, Isabelle COURANT, Yves ARGOUD-PUY, Martine MERMIER, Éric CHASSERY, Jean RUGGIU, Marjorie ASSELINEAU et Héléne MAUBOUSSIN.

Ont participé à la rédaction et à l'illustration (photos) :

Les agents et les élus municipaux, le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ), les associations, l'Association des Centres de Loisirs (ACL), le Syndicat Intercommunal de Coopération et des Compétences Enfance (SICCE), la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), les acteurs éco-locaux, Office de tourisme de Chamrousse, Office de tourisme Belledonne-Chartreuse, mairie de Saint-Martin-d'Uriage, Grenoble Alpes Métropole, le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG), Michel DORIS (Dauphiné Libéré), Adobe Stock.

N°ISSN : 1272-9515 - Tirage : 2250 ex.

Dépôt légal : JUIN 2025

Maquette et mise en page :

polartgraphic.fr

Impression :

Imprimerie Press Vercors papier certifié (PECF)

